

ARRETE N°2018-11
PORTANT DELEGATION DANS LES FONCTIONS D'OFFICIER D'ETAT CIVIL
A MADAME CHARLOTTE RAOUT
ADJOINT ADMINISTRATIF TITULAIRE

Le Maire de Castelnau d'Estrétefonds,

VU le code général des collectivités territoriales et notamment les articles R2122-8 et R 2122-10;

VU le code civil ;

VU l'article 48 de la loi n°2016-1547 du 18 novembre 2016 de modernisation de la justice du XXI^{ème} siècle ;

VU le décret n°2017-889 du 6 mai 2017 relatif au transfert aux officiers de l'état civil de l'enregistrement des déclarations, des modifications et des dissolutions des pactes civils de solidarité ;

ARRETE

ARTICLE 1 : Madame Charlotte RAOUT fonctionnaire titulaire est déléguée sous ma surveillance et sous ma responsabilité à l'effet de recevoir :

- les déclarations de décès, de reconnaissance d'enfants, de déclaration parentale conjointe de changement de nom de l'enfant, du consentement de l'enfant de plus de treize ans à son changement de nom, du consentement d'un enfant majeur à la modification de son nom en cas de changement de filiation,
- la transcription, la mention en marge de tous actes ou jugements sur les registres de l'état civil, de même que pour dresser tous actes relatifs aux déclarations ci-dessus ;
- les demandes d'enregistrements, de déclaration, de modifications et de dissolutions de PACS et dresser tous actes relatifs aux demandes ci-dessus ;

Les actes ainsi dressés comportent la seule signature du fonctionnaire municipal délégué.

ARTICLE 2 : Madame Charlotte RAOUT, fonctionnaire titulaire, déléguée pour la réception des déclarations, la rédaction, la transcription et la mention en marge des actes de l'état civil prévus par le présent arrêté peut valablement délivrer toutes copies, et extraits, quelle que soit la nature des actes.

ARTICLE 3 :

Délégation de signature est également donnée à Madame Charlotte RAOUT, en l'absence ou en cas d'empêchement du Maire, des adjoints et du Directeur général des services, pour la légalisation de signature.

ARTICLE 4 :

Le présent arrêté sera notifié à l'intéressée et transmis au contrôle de légalité et au Procureur près le Tribunal de Grande Instance de Toulouse.

Notifié le
Signature

27/09/2018



Fait à Castelnau d'Estrétefonds
Le 20 Septembre 2018
Le Maire




Daniel DUPUY